

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes de SAINT-SAULVE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société BOITEL RYNDERS, dont le siège social est situé ZI n°4 rue Gabriel Laurette – 59880 SAINT-SAULVE a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale afin de régulariser la situation administrative de sa plate-forme de stockage de combustibles située sur la commune de SAINT-SAULVE, comprenant :

- au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à déclaration,

Cette demande sera soumise à l'enquête publique **en mairie de SAINT-SAULVE pendant trente-et-un jours consécutifs, soit du 22 novembre 2021 au 22 décembre 2021**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignnant sur le registre dématérialisé à l'adresse :

<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders>.

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : boitel-rynders@mail.proxiterritoires.fr (préciser en objet: dossier BOITEL RYNDERS).

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,

- par voie postale en mairie de SAINT-SAULVE (59880), 146 rue Jean Jaurès – à l'attention de Monsieur Stéphane DEVOUCOUX, commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Monsieur Stéphane DEVOUCOUX, gérant de société, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de SAINT-SAULVE, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

- le lundi 22 novembre 2021 de 8h30 à 12h00
- le mercredi 1^{er} décembre 2021 de 14h00 à 17h30
- le vendredi 10 décembre 2021 de 14h00 à 17h30
- le jeudi 16 décembre 2021 de 14h00 à 17h30
- le mercredi 22 décembre 2021 de 14h00 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous uniquement**.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Georges RYNDERS, gérant de l'entreprise – Tél. : 06.70.76.55.99 - Courriel : g.rynders@boitel-rynders.fr

La clôture de l'enquête aura lieu le mercredi 22 décembre 2021 à 17h30 heures (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi que dans la mairie de SAINT-SAULVE, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.